

**NOUVEL  
AVIS PUBLIC  
DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la session extraordinaire qui aura lieu le lundi 22 avril 2024 à 19h30 au Chalet Bellevue, sis au 27, rue Bellevue,

Le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

<b>Site</b>	Lots 3 206 378 et 3 206 379 rue de la Corniche (137, ch. du Lac Écho)
<b>Zone</b>	RV-17
<b>Nature</b>	Autoriser la construction d'un bâtiment principal de type résidence unifamiliale dont l'implantation est dérogoaire.
<b>Effet</b>	Une réponse favorable du conseil municipal aura pour effet :  d'autoriser l'implantation projetée d'une résidence unifamiliale à 6,6 mètres, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant de 10 mètres.  Le tout contrairement au règlement de zonage numéro 642-2022.

QUE toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation lors de la séance du Conseil, ou par courriel d'ici le vendredi 19 avril à 16h30 à l'adresse suivante : [consultations@morinheights.com](mailto:consultations@morinheights.com);

Donné à Morin-Heights, le 17 avril 2024



Hugo Lépine  
Directeur général / Greffier-trésorier

**NEW  
PUBLIC NOTICE  
MINOR EXEMPTION**

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

At the special meeting to be held on Monday, April 22, 2024, at 7:30 pm, at the Chalet Bellevue located at 27, rue Bellevue,

Council will rule on the following request:

<b>Site</b>	Lots 3 206 378 et 3 206 379 rue de la Corniche (137, ch. du Lac Écho)
<b>Zone</b>	RV-17
<b>Type</b>	Authorize the construction of a single-family dwelling with a non-conforming layout.
<b>Effect</b>	A favorable response from the municipal council will have the effect of:  authorizing a single-family dwelling at 6.6 metres, whereas current regulations require a 10-metre front setback.  The whole contrary to Zoning By-law 642-2022.

THAT any interested person or organisation may be heard regarding this request for minor exemption at the Council meeting, or by email until Friday, April 19, 2024 at 4:30 pm at the following address: [consultations@morinheights.com](mailto:consultations@morinheights.com);

Given at Morin-Heights on April 17, 2024

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 17 avril 2024



Hugo Lépine  
Directeur général / Greffier-trésorier